Avis public

Pierrefonds Roxboro
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1047-201

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1047 AFIN DE CRÉER LA ZONE RB-15 (HABITATION UNIFAMILIALE EN RANGÉE) À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE EXISTANTE RA-10 (HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE) SUR LE LOT 3 522 382 DU CADASTRE DU QUÉBEC, SUR LA RUE HARRY-WORTH ADJACENT AU PARC CYRIL W. MACDONALD

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO **1047-201** DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO :

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption, par la résolution numéro CA7 29 0069, à sa séance du 5 mars 2007, du premier projet de règlement décrit ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le **2 avril 2007 à compter de 19 h 30,** dans la salle du conseil située au 13665, boulevard de Pierrefonds, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE l'objet du projet de règlement est de créer la zone RB-15 (habitation unifamiliale en rangée) à même une partie de la zone existante RA-10 (habitation unifamiliales isolée) sur le lot 3 522 382 du cadastre du Québec, sur la rue Harry-Worth adjacent au parc Cyril W. MacDonald

QUE ce projet de règlement vise les zones RA-10 et RB-15;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement ainsi que les croquis illustrant les zones sont disponibles pour consultation au bureau du Secrétaire d'arrondissement, du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce dix-huitième jour du mois de mars de l'année deux mille sept.

Jacques Chan
Directeur d'arrondissement et
Secrétaire substitut d'arrondissement

/nl